

CARTE DE VISITE D'EXPANSIA

CODE ISIN : FR0010832485

CLASSE D'ACTIFS : fonds à formule

ZONE GÉOGRAPHIQUE : France

DURÉE DE PLACEMENT : 6 ans et 19 jours

CLASSIFICATION RISQUE : A

ÉLIGIBILITÉ : compte-titres et PEA

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION INITIALE :
du 18 janvier au 30 mars 2010



Vous pouvez accéder au Crédit Agricole de votre région à partir de

www.credit-agricole.fr

et souscrire en ligne via le service Invest Store.
Renseignez-vous sur les conditions d'accès à ce service
auprès de votre Caisse Régionale.

EXTRAIT DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

AVERTISSEMENT

EXPANSIA est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue.

Si vous revendez vos parts avant l'échéance du 19 avril 2016*, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de permettre aux investisseurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale de bénéficier à horizon 6 ans, le 19 avril 2016*,

- de la garantie du capital⁽¹⁾;
 - d'une participation de 100 % à la Performance d'un Panier⁽²⁾ de 25 actions, la performance de chacune des actions étant plafonnée à 40 % dans le calcul de la Performance du Panier. Soit une performance maximum de la formule de 40 % (rendement annuel maximum de 5,72 %⁽³⁾).
- Le Panier⁽²⁾ est équilibré et composé des 25 entreprises du CAC 40 ayant le 8 janvier 2010 les plus fortes pondérations dans l'indice.

Économie de l'OPCVM

En contrepartie du renoncement à la perception des dividendes attachés aux actions composant le Panier et d'un plafonnement de la performance à 40 %, l'investisseur⁽⁴⁾ bénéficie à l'échéance de la garantie de 100 % de la Valeur Liquidative établie le 31 mars 2010 (hors commission de souscription) et peut bénéficier d'une participation de 100 % à la hausse du Panier d'actions à horizon 6 ans.

Avantages de la formule pour l'investisseur⁽⁴⁾

- L'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule de la garantie intégrale de la Valeur Liquidative Initiale (hors commission de souscription).
- À l'échéance de 6 ans, l'investisseur bénéficiera d'une participation de 100 % à la Performance du Panier. La performance de chacune des actions du Panier étant plafonnée à 40 % dans le calcul de la Performance du Panier, la performance maximum de la formule est de 40 % soit un rendement annuel maximum de 5,72 %⁽³⁾.

Inconvénients de la formule pour l'investisseur⁽⁴⁾

- Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit sur la valeur liquidative établie le 31 mars 2010 et doit conserver ses parts jusqu'à l'échéance de la formule.
- Le gain de l'investisseur à l'échéance est plafonné à 40 %, la performance de chacune des actions étant plafonnée à 40 % dans le calcul de la Performance du Panier. L'investisseur ne profitera donc pas intégralement d'une très forte hausse (au-delà de 40 %) d'une ou plusieurs actions du Panier.
- La performance de chaque action du Panier n'est pas limitée à la baisse. Ainsi, une forte baisse d'une action du Panier pourra diminuer la performance globale du Panier.
- La performance du Panier dans le cadre de la formule étant calculée hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les actions du Panier.

* En cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

(1) Investi sur la Valeur Liquidative Initiale, hors commission de souscription.

(2) Définition précise au paragraphe « Stratégie d'investissement - Description de la Formule » du Prospectus Simplifié.

(3) Rendement annuel obtenu sur la période du 31 mars 2010 au 19 avril 2016.

(4) Ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale.

Dans la limite des disponibilités des parts du FCP et sous réserve de commercialisation par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole. Le prospectus simplifié du FCP est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre et vous est remis avant toute souscription. Ce fonds est géré par Amundi, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP 04000036 - Société Anonyme au capital de 578 002 350 € - Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris.

Participez sans risque à l'échéance*
à la croissance des entreprises dans
la limite de 40 % (soit un TRA maximum de 5,72 %)



À souscrire entre
le 18 janvier
et le 30 mars 2010

EXPANSIA

Code ISIN : FR0010832485

Un nouveau Fonds Commun de Placement
au capital 100 % garanti pour tirer parti
en toute sécurité* du potentiel de
progression des plus grandes entreprises
du CAC 40 jusqu'à 40 %.



* Garantie de 100 % du capital investi, hors commission de souscription, pour les porteurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale établie le 31 mars 2010 et conservant leurs parts jusqu'au 19 avril 2016.

L'ESSENTIEL...



BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL DE CROISSANCE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES DU CAC 40 JUSQU'À 40 %

Expansia vous propose de participer au potentiel de valorisation des plus importantes entreprises françaises sur une période de 6 ans et 19 jours.

La performance de votre placement est liée à l'évolution d'un panier d'actions correspondant aux 25 premières capitalisations du CAC 40** (l'indice de référence de la Bourse française) : Danone, Carrefour, L'Oréal...

Avec Expansia, vous pouvez gagner à l'échéance des 6 ans et 19 jours :

100 % de la hausse du panier d'actions, avec une performance finale du fonds pouvant atteindre dans le meilleur des cas 40 % (soit un taux de rendement annuel maximum de 5,72 %).



INVESTISSEZ SANS STRESS GRÂCE AU CAPITAL 100 % GARANTI À L'ÉCHÉANCE*

Avec Expansia, vous investissez sur les marchés financiers en assurant vos arrières !

Même en cas d'évolution défavorable du cours des actions du panier, vous ne prenez aucun risque sur le capital, grâce à la formule 100 % garantie à l'échéance*. Vous êtes certain de récupérer votre investissement initial (hors commission de souscription), sous réserve de conserver vos parts pendant 6 ans et 19 jours jusqu'à l'échéance du placement.



OPTEZ POUR UNE FORMULE DE PLACEMENT SIMPLE, ACCESSIBLE ET TRANSPARENTE

Investissez facilement avec Expansia : tout est clair dès le départ !

La performance du fonds est indexée à celle d'un panier d'actions*** du CAC 40, marché domestique facilement accessible. De plus, aucun souci de gestion ou de suivi : toutes les conditions sont connues à l'avance et la performance finale calculée uniquement à l'échéance par nos équipes de gestion.

Vous pouvez par ailleurs investir à partir de seulement 100 €, dans le compte-titres mais également dans le Plan d'Épargne en Actions (PEA) pour bénéficier d'une fiscalité plus attractive.

EN SAVOIR PLUS...



Quelles sont les actions du CAC 40 qui composent le Panier d'Expansia ?

Les actions retenues dans le Panier correspondent aux 25 plus fortes pondérations de l'indice CAC 40 à la date du 8 janvier 2010.

NOM DE L'ACTION

SECTEUR

AIR LIQUIDE	Chimie
ALSTOM	Biens et services industriels
ARCELOR MITTAL	Matières premières
AXA	Assurances
BNP PARIBAS	Banques
BOUYGUES	Bâtiment et matériaux de construction
CARREFOUR	Distribution
CRÉDIT AGRICOLE	Banques
DANONE	Agro-alimentaire et boissons
EDF	Services aux collectivités
FRANCE TÉLÉCOM	Télécommunications
GDF SUEZ	Services aux collectivités
LAFARGE	Bâtiment et matériaux de construction



À quelle performance s'attendre à l'échéance des 6 ans et 19 jours ?

– À l'échéance des 6 ans et 19 jours, le capital est dans tous les cas garanti même en cas de baisse de valorisation du Panier par rapport à son niveau initial. La performance du Panier est considérée comme nulle, vous récupérez donc le montant de votre investissement (hors commission de souscription).

– Si la performance du Panier est positive par rapport à son niveau initial, vous bénéficiez en plus d'un rendement équivalent à 100 % de la Performance du Panier d'actions, la performance de chacune des actions étant plafonnée à 40 % dans le calcul de la Performance du Panier. La performance finale du fonds pourra donc atteindre dans le meilleur des cas 40 % (correspondant à un rendement annuel maximum de 5,72 %).



Pourquoi dois-je conserver mes parts d'Expansia jusqu'à l'échéance du 19 avril 2016 ?

La garantie de mon capital ne s'applique que si je respecte la durée du placement (6 ans et 19 jours), jusqu'au 19 avril 2016.

En cas de sortie anticipée, la Valeur Liquidative du fonds sera fonction des paramètres du marché ce jour-là, et pourra par conséquent entraîner des pertes en capital. Une commission de rachat de 3 % sera appliquée. Vous disposez toutefois de fenêtres trimestrielles de sortie où la commission de rachat appliquée est réduite à 1 %.



Dois-je surveiller régulièrement l'évolution de la valeur liquidative d'Expansia ?

Non, ce n'est pas nécessaire, car l'évolution de la valeur liquidative d'Expansia en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. La performance finale du fonds ne sera délivrée qu'à son échéance, le 19 avril 2016. Vous êtes ainsi déchargé de tout souci de gestion ou de suivi. Il est toutefois recommandé de faire régulièrement le point avec votre conseiller sur la situation de votre portefeuille-titres. Celui-ci se tient à votre disposition pour toute question.